

News

BCLP ACCOMPAGNE ALTICE FRANCE EN CONCURRENCE SUR LA SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ACCORD EN VUE DE L'ACQUISITION DE SFR

Jun 09, 2026

BCLP conseille Altice France dans le cadre de la signature d'un protocole d'accord pour la cession des activités de SFR au consortium composé d'Orange, Bouygues Telecom et Iliad (Free).

Orange, Bouygues Telecom et Free ont annoncé avoir trouvé un accord avec le groupe Altice pour la cession de SFR. Cette acquisition, pour un montant de 20,35 milliards, porte sur la plupart des actifs d'Altice France – SFR, mais exclut les participations dans les sociétés ACS/Intelcia, XP Fibre, UltraEdge et Altice Technical Services ainsi que les activités du groupe Altice France dans les départements et régions d'outre-mer.

La répartition du prix et de la valeur sera de l'ordre de 42% pour Bouygues Telecom, 31% pour Free-Groupe Iliad et 27% pour Orange. Ces pourcentages pourraient varier d'ici au closing en fonction de l'évolution des bases clients

L'opération est soumise à la consultation préalable des instances représentatives du personnel compétentes. Elle devra ensuite faire l'objet des autorisations réglementaires requises par les autorités compétentes, notamment au titre du contrôle des concentrations.

L'équipe de BCLP menée par **Julie Catala-Marty**, associée et conseil historique d'Altice, **Rémi Beydon**, counsel, **Anne-Elisabeth Herrada**, collaboratrice senior, **Lucille Valadou** et **Rebecca Loko**, collaboratrices, conseille Altice France sur les aspects concurrence.

COMPÉTENCES

- Antitrust & Competition

DÉCOUVRIR L'ÉQUIPE



Julie Catala Marty

Partner, Paris

julie.catalamarty@bclplaw.com

[+33 \(0\) 1 44 17 77 95](tel:+332144177795)



Rémi Beydon

Counsel, Paris

remi.beydon@bclplaw.com

[+33 \(0\) 1 44 17 77 21](tel:+332144177721)

This material is not comprehensive, is for informational purposes only, and is not legal advice. Your use or receipt of this material does not create an attorney-client relationship between us. If you require legal advice, you should consult an attorney regarding your particular circumstances. The choice of a lawyer is an important decision and should not be based solely upon advertisements. This material may be “Attorney Advertising” under the ethics and professional rules of certain jurisdictions. For advertising purposes, St. Louis, Missouri, is designated BCLP’s principal office and Kathrine Dixon (kathrine.dixon@bclplaw.com) as the responsible attorney.